

**Département juniors**

Germain Charmillot, resp. CJ juniors & foot-enfants  
Rue des Condemennes 7  
2852 Courtételle  
Tél. P. 032 422 35 86      B 032 424 43 42  
Mobile 078 672 34 80      Fax 032 424 43 44  
E-mail : germain.charmillot@ajf.ch

**FOOTBALL DES ENFANTS**

**Championnat 2016 – 2017 (1<sup>er</sup> tour)**

**JUNIORS E (7 joueurs 01.01.2006 - 31.12.2007)**

**Communications :**

Les passeports sont obligatoires en juniors E, selon les prescriptions d'exécution de l'ASF et de l'AFBJ pour la compétition dans le football de base et pour enfants dans les catégories E. Les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec passeport) peuvent jouer en juniors E.

Toutes les équipes alignant des joueurs sans passeport seront punis sans exception selon les directives reçues de l'AFBJ,

Le rapport de match junior E avec la carte des joueurs de chaque équipe sont à envoyer à **CHARMILLOT GERMAIN, Rue des Condemennes 7, 2852 Courtételle**. Ces documents doivent parvenir **dans les 3 jours** au destinataire, sinon il sera perçu une taxe selon le tarif en vigueur à l'AFBJ.

A cet effet, des enveloppes-réponses sont jointes à la présente.

**Annoncer le résultat des juniors E au no 0848 84 84 02 (français) après le match, ne pas annoncer le match renvoyé mais le communiquer au responsable pour un changement de date.**

Nous vous invitons à vous organiser afin qu'un minimum d'amende soit infligé.

Voici les codes faisant l'objet d'amende :

- 01 : résultat pas annoncé
- 02 : rapport envoyé tardivement
- 03 : aucun document reçu
- 04 : match annulé
- 05 : divers

Merci d'avance de votre collaboration et excellente saison !

**AJF – Département juniors**

**Germain Charmillot**

Resp.foot-enfants

Courtételle, le 18 juillet 2016

JE – communication clubs 1

**RAIFFEISEN**

